



ᓄᓇ ᓄᓇ ᓄᓇ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Reprise des travaux de l'Assemblée législative

IQALUIT, Nunavut (le 22 novembre 2021) – Le président de l'Assemblée législative, Tony Akoak a annoncé aujourd'hui que le caucus de tous les députés de l'Assemblée législative a confirmé que la Chambre reprendra ses travaux le lundi 21 février 2022 pour sa session d'hiver. La date sera officiellement confirmée par voie de proclamation.

« Avant que la Chambre ne se réunisse à nouveau pour sa prochaine session, tous les députés participeront à un caucus pour procéder à l'important travail collectif d'élaboration d'un énoncé de mandat pour la nouvelle Assemblée législative. Je procéderai avec plaisir au dépôt de l'énoncé de mandat du gouvernement le plus rapidement possible », a déclaré le premier ministre P.J. Akeagok.

« Les députés nouvellement élus termineront leur session d'orientation concernant leurs nouveaux rôles et responsabilités au cours des deux dernières semaines de janvier. Tous les députés ordinaires procéderont également à l'examen du projet de budget des dépenses d'immobilisation du gouvernement pour l'exercice 2022-2023 avant son dépôt lors de la séance d'hiver » a déclaré le président du caucus, Joe Savikataaq.

-30-

Pour plus d'information, veuillez contacter :
John Quirke, greffier de l'Assemblée législative
LegInfo@assembly.nu.ca